

Le 25 avril 2023

Réponse à la question complémentaire DQ24 - Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford

Dans le cadre du processus d'audience publique tenue par le BAPE, la MRC de Memphrémagog a reçu, le 24 avril 2023, la question complémentaire DQ24 libellée de la façon suivante :

« 1. Concernant la mobilité durable dans la MRC de Memphrémagog :

- a. *Quels sont les principaux outils actuels ou en cours de développement de planification de la mobilité durable en termes de transport actif et collectif de la MRC ? Veuillez en résumer les grandes lignes et les prochaines étapes et échéances.*
- b. *Des projets de transport collectif desservant spécifiquement le PNMO actuel ou l'agrandissement proposé sont-ils discutés ou en développement ?*
- c. *Existe-t-il des espaces ou instances au sein desquels se tiennent les discussions ou démarches de concertation sur la mobilité durable dans la MRC ? Si oui, lesquels ? »*

Réponse de la MRC de Memphrémagog

Question a.

La MRC de Memphrémagog procède actuellement à l'élaboration d'un plan stratégique de développement en matière de transport collectif, adapté et actif pour son territoire. Le travail s'est amorcé au cours de l'automne 2022 et doit se terminer à la fin de l'été 2023. Un comité de travail réunissant plusieurs acteurs associés au développement du transport de personnes y collabore.

Le plan stratégique sera composé d'axes d'intervention concrets et réalistes, ordonnancés dans un plan d'action chiffré, qui permettra de structurer le développement des services de mobilité de façon cohérente au sein de la MRC. Ultimement, le fruit de cette démarche permettra de doter le territoire d'un outil de planification qui traduira les actions de développement que pourra prendre la MRC quant au développement de la mobilité durable sur son territoire.

Question b.

Dans le cadre du mandat de plan stratégique en cours de réalisation, une étape d'identification des générateurs et des flux de déplacement sera réalisée. À l'aide du schéma d'aménagement et de développement de la MRC, des données de navettage



publiées par Statistique Canada et des données de localisation des différents établissements des réseaux de la santé et de l'éducation, les principaux générateurs de déplacement du territoire (pôles d'emplois, commerces de détail, services publics, centres de loisirs, etc.) ainsi que les principaux flux de déplacement internes et externes à la MRC de Memphrémagog pour le travail seront identifiés, cartographiés et qualifiés.

L'identification des principaux générateurs et flux de déplacement des citoyens de la MRC permettront à la MRC de connaître avec davantage de précision les besoins de mobilité des résidents et de planifier des services de mobilité étant en adéquation avec ceux-ci.

À cette étape de réalisation du plan stratégique, l'analyse quant à l'identification des générateurs et des flux de déplacement n'a pas été complétée. Le parc national du Mont-Orford de même que l'agrandissement proposé seront sans doute considérés et discutés.

Question c.

Il existe un comité de pilotage du plan stratégique de développement en matière de transport collectif, adapté et actif. Ce comité regroupe une quinzaine de personnes provenant de divers groupes intéressés au transport de personnes (représentants du milieu politique provincial, municipal, regroupements en environnement, regroupements d'utilisateurs, milieu de la santé, etc.).